



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 79354

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de mouvement de mutation des professeurs de lycées professionnels. Des représentants du personnel précisent que 70 % d'entre eux n'ont pas obtenu de mutation sur leurs vœux n° 1. Il semblerait que le mouvement à gestion déconcentrée ne fonctionne pas correctement et que certaines académies ne soient plus accessibles par mutation. La DGRF ne doit pas priver les fonctionnaires d'État de leur droit de muter. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79354

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3536

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)